



Deviens conducteur / trice de chien !

As-tu déjà un chien avec lequel tu travailles ou alors es-tu intéressé/ea apprendre le travail et la manipulation des chiens ? Pendant l'ER en tant que conducteur de chien, ce dernier sera un partenaire fiable à tes côtés. Nous nous réjouissons de ton inscription au test d'aptitude ou au test d'entrée !

Le centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée conduit un test d'entrée pour les futures recrues conducteur / trice de chien. Le test d'entrée a lieu après le recrutement. Les futures recrues conducteur / trice de chien reçoivent donc définitivement la fonction d'incorporation une fois le test d'entrée réussi.

Conditions préalables et exigences

Tu trouveras les conditions préalables ainsi que les exigences qui sont à remplir pour le test d'entrée sur la page d'accueil du CCSVAA.

Qu'est-ce qui m'attend au test d'entrée (sans chien) ?

- Test théorique
- Test de sport
- Test d'aptitude à la manipulation des chiens
- Entretien personnel

Qu'est-ce qui m'attend au test d'aptitude (avec son propre chien) ?

- Le chien sera testé une à deux semaines avant le test d'entrée dans les domaines de la protection ou du sauvetage. Ensuite, le test d'entrée mentionné ci-dessus doit être passé.

Qui peut y prendre part ?

Personnes déjà recrutées, avec ou sans leur propre chien, qui remplissent les conditions requises.

Combien de temps dure le cours ?

1 jour

Où se déroule le cours ?

Caserne Sand, Schönbühl BE



Quand se déroule le cours ?

2 fois par année : une fois en avril (pour le départ de l'ER d'été) et une fois en septembre (pour le départ de l'ER d'hiver). Tu trouveras les dates exactes sur le site armee.ch/tiere.

Comment puis-je m'inscrire au test d'entrée ?

Tu peux t'inscrire ici :



Pour toutes autres questions...

Centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée

Caserne Sand

3000 Bern 22

Téléphone 058 484 02 00

armeetiere@vtg.admin.ch

www.armee.ch/tiere